

LISTE DU BOURGMESTRE

Bilan 2006 -2012

Olivier MAINGAIN - Bourgmestre

Police, prévention, administration générale, ressources humaines, travaux publics (hors espaces verts), mobilité, tutelle CPAS, culture, information, relations publiques.

MOBILITE

► Poursuite de la **mise en place du plan de stationnement** visant à réduire la pression automobile sur les quartiers et le problème des voitures ventouses, tout en favorisant le stationnement des riverains et le caractère résidentiel des quartiers. Augmentation du nombre de zones bleues, extension de la validité de la carte d'habitant à toutes les zones bleues de la commune. Des réunions de concertation sont régulièrement organisées avec les habitants afin d'étudier avec eux les moyens de résoudre les problèmes de mobilité, de sécurité routière ou de stationnement qui existent dans leur quartier.

► **Le contrat qui lie la commune avec la société privée chargée du contrôle du stationnement payant**, se termine en 2013. Après cette date la commune reprendra en charge la gestion du stationnement dans la commune. En attendant la fin de ce contrat, plutôt que de s'engager dans une procédure de rupture de contrat qui aurait entraîné une procédure en justice, sans doute longue et peut-être onéreuse, les autorités communales ont renégocié le contrat afin d'obtenir plus de sérénité dans les relations entre les usagers et la société chargée du contrôle du stationnement,

Pour ce faire, on a imposé un suivi plus étroit des agents de surveillance par le Comité d'accompagnement chargé de l'examen des plaintes relatives à leur comportement.

Un Comité d'examen des plaintes, chargé d'étudier les contestations éventuelles a été créé. Des pénalités financières pour les manquements commis par la société chargée du contrôle du stationnement payant ont été imposées.

Afin de limiter la pression automobile, le renouvellement des cartes de riverain pour les sociétés est, dès la 2ème année, soumise à l'élaboration d'un plan de déplacement d'entreprise.

► **Suppression du stationnement alterné** dans tous les quartiers, l'obligation de déplacer sa voiture au début de chaque quinzaine est contraignant, notamment lorsqu'on part en vacances sans son véhicule. Le stationnement alterné est également une entrave aux projet de réaménagement de la voirie, ne serait-ce qu'au niveau des marquages au sol, parfois impossibles à tracer.

► Création de **nouvelles zones 30** aux abords d'un grand nombre d'écoles. Installation des panneaux lumineux zone 30, fonctionnant à l'énergie solaire, renforçant la signalisation déjà présente près des écoles.

► Les négociations avec la société de **voitures partagées Cambio** ont abouti à l'installation de deux stations Cambio (place Tomberg et à proximité du métro Roodebeek.)



Cambio roodebeek



► La commune a été l'une des premières à installer des **sens uniques limités (SUL)**. Des SUL ont été aménagés dans toutes les rues qui le permettaient. Cela est cependant impossible lorsque la largeur de la rue est insuffisante (ex. rue Saint-Lambert, rue de la Charrette, rue du Duc) ou lorsque la circulation de transports en commun met les cyclistes en danger.

► Rénovation et entretien de **pistes cyclables** : les services communaux ont étudié l'itinéraire cyclable régional 13 A & B qui traverse la commune. Ils ont attiré l'attention de la Région sur le mauvais état de cette piste, et l'on interrogée sur ses intentions à ce sujet.



Afin d'assurer la sécurité des cyclistes, la commune a fini par procéder, à ses frais, à la rénovation de divers endroits, notamment en plaçant de l'asphalte rouge qui permet de délimiter de manière très claire les espaces réservés aux cyclistes. Les marquages au sol « vélo » sont également régulièrement remis à neuf.

Par ailleurs, la commune a obtenu que, en collaboration avec la Région bruxelloise et la STIB, une **nouvelle piste cyclable soit créée sur un tronçon de la chaussée de Stockel** entre la Médiatine et le chemin du Struykbeken qui s'avérait dangereux pour les cyclistes. Une nouvelle piste cyclable a également été créée avenue Jean Monnet.

► **Accroissement du nombre d'emplacements de stationnement pour vélos.** Ils sont, mi-2012, au nombre de 360 sur le territoire de la commune.

► Acquisition et installation en divers quartiers de **ranges-vélos couverts**.

► Dans tous les quartiers, on étudie les moyens de **réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité des usagers faibles** (coussins berlinois, trottoirs traversant, chicanes, ...)



► Des fiches techniques élaborées par Wolu-inter-Quartiers, en collaboration avec la zone de Police recensant les aménagements jugés nécessaires par les comités de quartier, sont proposées à la cellule Mobilité, qui se charge d'y **apporter les meilleures solutions**. Ces fiches font l'objet d'un suivi périodique pour évaluer l'état de résolution des problèmes.

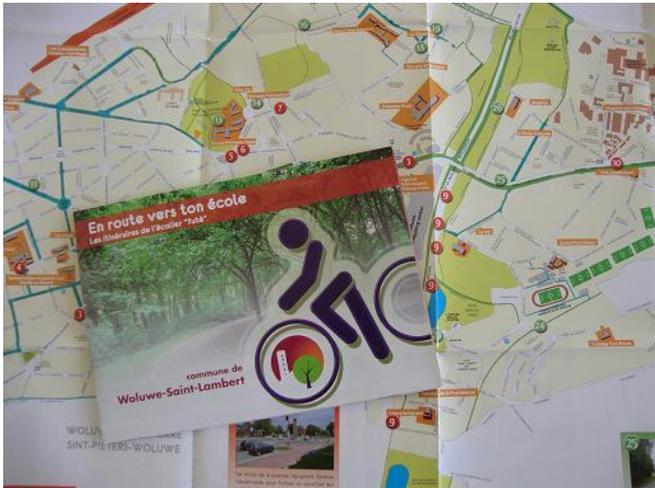
► La cellule Mobilité travaille activement à l'**élaboration d'un Plan communal de mobilité (PCM)**, et étudie un Plan de déplacement d'entreprise (PDE) pour le personnel communal. Un certain nombre de réaménagement des services, afin de rationaliser et d'optimiser leur fonctionnement, est en cours (entre autre la centralisation des services techniques à Wolu-Techni-Cité), ce n'est qu'une fois ces réagencements des services terminés qu'une enquête sur les modes de déplacement des employés pourra être utilement réalisée afin de définir plus précisément le PDE, auquel est lié le PCM.

► Afin de **favoriser l'utilisation des transports en commun** par le personnel communal, l'abonnement est remboursé à 100%.

► Les services de la mobilité et de la prévention ont été équipé **de vélos électriques**, dans une volonté de privilégier la mobilité non-polluante des agents communaux.

► De nombreux courriers ont été adressés au service Mobilité de la Région bruxelloise pour attirer son attention sur les **problèmes de sécurité liés aux grands axes**, afin d'obtenir l'installation d'infrastructures sécurisant mieux les traversées des piétons... avec peu de résultats jusqu'ici. Notamment sur l'axe Broqueville, Hymans, ainsi qu'au carrefour Boulevard de la Woluwe, cours Paul-Henry Spaak- Vandervelde.

► A l'initiative de Monique Louis échevine de l'enseignement et d'Olivier Maingain chargé de la prévention et de la mobilité, le service communal de la mobilité et la brigade cycliste de la police de la zone Montgomery, ont réalisé **une carte des déplacements scolaires**, afin de sensibiliser les familles à l'utilisation des modes de transports alternatifs à l'automobile, notamment pour les déplacements scolaires, et d'inciter les enfants à l'utilisation du vélo



ou des déplacements piétons, en particulier ceux qui habitent à proximité de leur école, et qui, trop souvent encore, y sont déposés en voiture

Cette carte " *En route vers ton école, l'itinéraire de l'écolier futé*" présente la situation en terme de mobilité, aux abords des établissements scolaires situés à Woluwe-Saint-Lambert.

On y découvre les itinéraires agréables et plus sécurisants pour les déplacements à vélo ou à pied. Les zones plus dangereuses, tels les grands axes, les traversées où la visibilité est moins bonne ou les carrefours dangereux ...

Elle rappelle les règles de prudence à respecter que l'on soit piéton, cycliste, usager des transports en commun ou passager d'une voiture.

POLICE

► La surveillance policière aux abords et dans les **stations de métros, ainsi que des lignes de bus et de tram**, a été renforcée sur tout le territoire de la zone.

► Le site universitaire de Louvain-en-Woluwe fait également l'objet d'un **renforcement de la présence policière** grâce à l'organisation de patrouilles supplémentaires des brigades canine et cycliste.

► **Renforcement des effectifs** des services d'accueil (27 personnes) et du service d'intervention de la zone de police Montgomery (10 personnes).



► En novembre 2012, inauguration , **du nouveau chenil de la zone de Police Montgomery**. Implanté dans le quartier Andromède, le bâtiment compte 12 boîtes pour chiens. Il est construit selon des normes élevées de performance énergétique (isolation renforcée, chaudière à condensation, toiture verte, éclairage commandé par des détecteurs de présence, récupération et stockage de l'eau de pluie qui est utilisée pour le nettoyage des boîtes).

Le site accueille également des permanences hebdomadaires pour les habitants.

► **Création de la brigade cycliste** au sein de la zone de police. Elle permet une présence policière accrue dans les zones inaccessibles aux autres moyens de transport (parcs, jardins publics, piétonniers,...). Les policiers cyclistes étaient 5 lors de la création de la brigade, ils sont aujourd'hui 15 à sillonner les rues.

Les policiers cyclistes contribuent à renforcer la sécurité par leur présence, leur visibilité et leur mobilité et à dissuader les auteurs de petites délinquances et d'incivilités.

Ils sensibilisent les automobilistes au respect des pistes cyclables, des passages pour piétons et de la sécurité des enfants aux abords des écoles.



► La police de la zone Montgomery s'est dotée d'une vaste **piste d'initiation à la sécurité routière** qui est régulièrement implantée en divers endroits et permet aux enfants de se familiariser, en toute sécurité, avec le code de la route et les dangers potentiels de la circulation en rue. Chaque année plus de 1500 enfants scolarisés sur la zone de Police Montgomery bénéficient de cette formation à la sécurité routière.



► La zone de police s'est dotée d'un poste de commandement mobile (véhicule commissariat) qui permet aux policiers de gérer les grands événements directement sur place.

► Depuis 2009, les interceptions en **flagrant délit** et les **privations de liberté ont triplé** grâce à de nouvelles méthodes d'interpellation et de techniques d'enquêtes.

► La **zone de police WOKRA** (Wezembeek-Oppem & Crainhem) et la **zone de police MONTGOMERY** (Woluwe-Saint-Lambert - Woluwe-Saint-Pierre - Etterbeek) ont signé un **protocole d'accord de collaboration** en matière de maintien de l'ordre public, d'aide aux victimes, de procédures disciplinaires, de techno-prévention et de formation de la brigade canine.



PREVENTION



► Le **nombre de gardiens de la paix du service communal de la prévention a été sensiblement augmenté** et porté à 15 agents, ce qui permet de renforcer leur présence dans tous les quartiers, et en particulier aux abords des stations de métro et des écoles d'enseignement secondaire.

► Une équipe de **surveillants habilités** a été créée. Ils sont spécialement formés par la police pour veiller à la sécurité aux abords des écoles, notamment pour aider les enfants à traverser et pour inciter les automobilistes à adopter des

comportements qui respectent la sécurité des enfants.



► Une étroite **collaboration et des opérations conjointes** sont **organisées régulièrement entre les services de police et le service communal de la prévention**, notamment en matière de sécurité aux abords des écoles, de lutte contre les déjections canines, de respect des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, mais aussi afin de lutter contre la petite délinquance, les incivilités et le racket.

- Opération Rosace : action de sensibilisation à la sécurité des habitations
- Opération Laguna (été) : surveillance des habitations pendant l'absence des personnes (à la demande).
- Opération rose de Noël : surveillance accrue des zones commerçantes en période de fin d'année pour lutter contre le vol à la tire et les vols de sacs.
- Opération cartable : à la rentrée, actions de sensibilisation à la sécurité aux abords des écoles.
- gravure préventive contre le vol des vélos par gravure du n° national du propriétaire sur le cadre du cycle.

► Lancement en 2008 d'une **campagne annuelle de la sécurité routière**. Durant une dizaine de jours, des opérations visant à sensibiliser les usagers à diverses problématiques sont menées en divers points de la commune, conjointement par les services de police et le service communal de la prévention. Ces campagnes traitent de thématiques telles que la vitesse, le stationnement sauvage, le port de la ceinture, les usagers faibles, les droits et



devoirs des cyclistes, le respect de la sécurité aux abords des écoles. Dans le cadre de cette campagne, les écoliers reçoivent une formation à la sécurité routière et sont invités à venir découvrir la piste d'habileté.

► En parallèle à cette campagne, une **Journée de la mobilité** est organisée depuis 2008 à l'attention des familles. Toute une série d'animations sont proposées en collaboration avec le milieu associatif (Gracq, Pro vélo, Stib, RYD, ...).

► Une **prime de techno-prévention** d'un montant maximum de 200 € a été instaurée; elle est octroyée aux personnes qui sécurisent leur habitation par la mise en place de moyens techniques (vitres anti-effraction, portes blindées, etc).

En 2010 : 174 primes ont été demandées, 159 ont été accordées et 15 refusées (3 personnes non domiciliées à WSL, 8 hors délais, 1 n'était pas un particulier, 3 équipements non conformes)

En 2011 : 118 primes ont été demandées, 109 ont été accordées et 9 refusées (4 personnes non domiciliées à WSL, 5 hors délais)

Depuis le début de 2012 : 72 primes ont été demandées, 54 octroyées, 14 sont en cours d'examen, 4 ont été refusées (3 hors délai, 1 personne non domiciliée à WSL).

► Une prime a été créée pour aider les commerçants à s'équiper du **système de prévention et de protection « Télépolice Vision »**

Des caméras placées dans les commerces peuvent être enclenchées simplement et discrètement en cas de menace. Un bouton d'appel met directement le commerce en liaison visuelle et auditive avec le dispatching de la zone de police Montgomery. Ce qui permet aux services de police d'intervenir rapidement et efficacement puisqu'ils sont informés, en temps réel, de ce qui se passe dans le magasin. La prime communale couvre jusqu'à 50% des frais d'installation et 50% des frais de redevance mensuel, avec un plafond maximum de 550 euros par an et par commerce.



► 16 **caméras de surveillance de l'espace public** vont être installées à Woluwe-Saint-Lambert dans le courant de 2012.

TRAVAUX PUBLICS

Dossier détaillé en annexe

► Une politique de **rénovation systématique des voiries** abîmées a été engagée. Même les très petits problèmes signalés font l'objet de réparations. En parallèle une campagne à long terme de rénovation de toutes les artères se poursuit, et notamment le remplacement de l'asphalte de plusieurs artères importantes (13 km de voirie ont été réasphaltées depuis 2006)



► La commune veille également lorsque que des services publics interviennent, à profiter des travaux pour procéder à la **rénovation totale des trottoirs** (22 km de trottoir ont été rénovés depuis 2006). L'occasion d'étudier l'installation d'aménagements qui permettent d'augmenter la sécurité routière en réduisant la vitesse ou en sécurisant les passages pour piétons.

► Une grande opération de **nettoyage et de remplacement des plaques de rue** a été menée.

► Afin de lutter contre les graffitis, qui dégradent le patrimoine et génèrent un sentiment d'insécurité, un règlement a été adopté qui permet aux particuliers de faire **nettoyer les graffitis** par les services communaux moyennant le paiement d'une redevance très modérée.

Une campagne d'information via les médias communaux et le dépôt d'avis dans les boîtes-aux-lettres des habitations concernées, a été organisée.

- 15 euros pour un ou plusieurs graffitis d'une surface de moins de 2 m²,
- 30 euros pour un ou plusieurs graffitis d'une surface de moins de 5 m²,
- 30 euros + 4 euros par m² supplémentaire pour un ou plusieurs graffitis d'une surface supérieure à 5m².

► Dans le cadre de la rénovation des trottoirs, les **arbres de certaines artères ont dû être remplacés**. Une étude approfondie a été menée pour définir les essences les plus adaptées à un environnement urbain. Le choix définitif de la variété est généralement opéré en collaboration avec les riverains.

► Le **cimetière communal a fait l'objet de travaux d'embellissement**, visant à améliorer l'accueil des familles et l'esthétique du site.

La pelouse d'inhumation des enfants a été réaménagée de manière plus esthétique.

Un nouvel ensemble de cellules de columbarium a été créé.



► Au fur et à mesure de la rénovation et du réaménagement des espaces publics, **un nouveau mobilier urbain plus esthétique** est placé en certains endroits particulièrement fréquentés comme le square de Meudon, l'avenue George Henri ou les abords de la nouvelle fontaine installée au croisement de la chaussée de Roodebeek et de la rue De Cuyper.

► L'avenue **Georges Henri**, artère commerçante historique de la commune, fait l'objet d'un programme de revitalisation, doté d'un important volet urbanistique. L'espace public est sensiblement réaménagé en harmonie avec le square de Meudon (revêtement de sol, éclairage, décorations florales, plantations, renouvellement du mobilier urbain,

unification de la signalisation, enseignes,...).

La place De Groof sera rendue plus conviviale et susceptible d'accueillir des animations ou des manifestations, l'objectif étant aussi d'assurer une meilleure continuité entre le bas et le haut de l'artère.

Un règlement d'urbanisme zoné a été adopté afin de garantir une meilleure harmonisation esthétique de l'artère. Une prime d'embellissement des façades a également été votée et va permettre d'améliorer l'esthétique et l'harmonie de l'avenue.

Une prime pour la création d'accès séparés aux étages des commerces a été adoptée, et subordonnée à cette prime, si ces étages sont affectés à du logement, un règlement permet de bénéficier du remboursement partiel des centimes additionnels communaux au précompte immobilier pour ces logements (maximum pour 7 ans).

► **Le site du dépôt communal (80 chaussée de Stockel) a subi un réaménagement en profondeur :**

réorganisation de l'espace et des services, construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir les bureaux des services technique, le tout permis de gagner 1200m² dont 900m² de bureaux.

Des travaux qui permettent de regrouper les services techniques, offrant ainsi une meilleure synergie et des économies d'échelle. Ce réaménagement offre de meilleures conditions de travail aux employés et un accueil plus performant aux habitants. En outre, le projet améliore l'esthétique de l'ensemble et offre un plus bel environnement aux riverains. Les bâtiments répondent aux exigences de performance énergétique des bâtiments -PEB- (isolation performante, gestion rationnelle de l'éclairage, citerne de récupération d'eau de pluie pour le nettoyage des véhicules et les sanitaires).



► La commune s'inscrit, depuis 2008, dans le cadre du **programme PLAGE** (Plan local d'actions pour la gestion de l'énergie) et de la dotation triennale de développement de la Région de Bruxelles-Capitale visant à subventionner des investissements d'intérêt public. Dans ce contexte, des travaux d'amélioration de la performance énergétique de différents bâtiments sont en cours de réalisation. (voir dossier détaillé « économies d'énergie »)

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

► Une des premières initiatives de la liste du Bourgmestre a été de **mettre en place un groupe de travail de lutte contre les inondations** . Il est composé de membres des services techniques et d'experts en la matière. Il vise à étudier les possibilités de minimiser les inondations en cas de fortes pluies et la manière de les gérer lorsqu'elles surviennent. Des mesures concrètes ont été mises en place et d'autres mesures sont à l'étude.

► Un partenariat a été instauré avec l'Institut royal météorologique, qui permet à tous les citoyens qui en font la demande de recevoir gratuitement un **sms signalant une période d'alerte liée à de fortes pluies**. La commune prend en charge les frais d'envoi sécurisé de ces messages, ce service étant donc totalement gratuit pour les habitants.

► Un **plan de circulation visant à isoler les zones potentiellement inondables** en cas d'orage ou de fortes pluies, a été défini par la zone de police en accord avec le groupe de travail "inondation". Ce dispositif peut être mis en place rapidement sur la base des informations fournies par l'Institut royal météorologique. De mai à octobre, période sensible, des barrières sont placées en bordure de chaussée de manière à pouvoir être mises en place rapidement en cas d'alerte. Cette signalisation permet de délimiter rapidement la zone potentiellement inondable, de dévier la circulation et de faciliter, si nécessaire, l'accès des secours et des équipes techniques. La police veille, bien entendu, à assurer, dans des conditions de sécurité optimales, l'accès des riverains aux habitations se trouvant à l'intérieur de ce périmètre.

► Le Collège a veillé à faire aboutir, auprès de la Région, le dossier permettant **l'installation d'un nouveau collecteur** reliant le quartier de l'avenue du Couronnement à celui du bassin de Roodebeek.

► Certaines mesures défendues de longue date par la Liste du Bourgmestre et autrefois décriées (comme la gestion hydraulique de la vallée de la Woluwe de telle manière qu'elle puisse servir de bassin de rétention en cas de fortes pluies) **sont aujourd'hui prises en compte par la Région** suite à l'avis favorable d'un expert. Espérons que ce type de solution pourra être étudiée plus avant et de manière plus concrète par la Région. Les services techniques ont étudié très attentivement le plan régional de lutte contre les inondations et ont rendu un avis critique motivé afin de le rendre plus efficace et plus concret.

PARTICIPATION CITOYENNE

► Woluwe-Saint-Lambert est la première commune bruxelloise à avoir adopté un **code communal de la participation**, qui vise à clarifier et à favoriser la participation du citoyen à la vie de la commune.

Ce code se compose de trois chapitres :

- La Concertation : la manière d'organiser l'information des habitants et la possibilité pour eux d'émettre un avis sur des projets définis par le Collège des bourgmestre et échevins ou le Conseil communal. (Plus d'une centaine de réunions ont eu lieu dans ce cadre).
- Le droit d'interpellation : le texte formalise la façon dont les habitants de la commune, âgés de plus de 16 ans, ont la possibilité de faire inscrire un point à l'ordre du jour du Conseil communal.

Le médiateur communal : peut être saisi d'une demande d'information ou d'une réclamation pour toute matière relevant des compétences de la commune.

► La commune a décidé de s'inscrire dans le cadre **de l'Agenda Local 21**, un programme d'actions en faveur du développement durable, qui fait appel à la participation active des différents acteurs locaux. (voir chapitre développement durable)

► Afin qu'un maximum de citoyens puissent être accueillis et renseignés dans leur langue, des **indemnités linguistiques sont accordées aux agents qui apprennent une langue autre que le français** et le néerlandais. Les agents qui réussissent une épreuve linguistique adaptée à la fonction qu'ils doivent assumer bénéficient d'une indemnité linguistique aux mêmes conditions que celles fixées pour la connaissance d'une des deux langues officielles. La volonté est de tenir compte de la réalité socio-linguistique de la commune et de faire preuve de courtoisie à l'égard des habitants.

► Chaque mois, le journal communal propose une **page d'information dans une autre langue européenne**, alternativement en anglais, espagnol, italien et allemand.



► Depuis 2008, la commune participe chaque année à **La Semaine européenne de la démocratie locale**, en organisant des manifestations participatives qui sensibilisent les citoyens à l'importance de la démocratie locale (cérémonie d'accueil des personnes ayant récemment acquis la nationalité belge, séance d'accueil et d'information des nouveaux habitants, rencontres entre aînés et jeunes sur le thème de la fracture numérique).

En 2010, c'est la commune de Woluwe-Saint-Lambert qui a accueilli les représentants des autres communes pour la séance inaugurale de la Semaine européenne de la démocratie locale.

CITOYENNETÉ

► Le Collège des bourgmestre et échevins soutient diverses actions citoyennes ou humanitaires :

► Des actions ont été menées en faveur de la **démocrate birmane Aung San Suu Kyi**, Prix Nobel de la paix, privée de liberté par la junte militaire de son pays pendant 15 des 21 dernières années. Elle a été nommée citoyenne d'honneur de la commune en 2007. Jusqu'à sa libération en novembre 2010, les autorités ont veillé à informer régulièrement les citoyens sur sa situation, via les médias



communaux, invité la population à signer une pétition demandant sa libération et déployé des bannières sur l'espace public de manière à ce que le cas de cette démocrate ne sorte pas des mémoires.

► Les autorités communales ont voté une motion demandant la libération de **Liu Xiaobo**, intellectuel, professeur d'université, écrivain et philosophe chinois militant pour la démocratie en son pays. Condamné à 11 ans de prison en 2009 pour sa prise de position contre le pouvoir communiste, il n'a pu aller chercher le **Prix Nobel de la Paix 2010** qui lui a été décerné. Les autorités communales se sont associées au mouvement international demandant sa libération et, à travers lui, celle de tous les prisonniers politiques en Chine. Une bannière a été déployée dans l'espace public pour relayer cette prise de position.

► La commune s'est associée au mouvement international demandant la libération d'**Ingrid Bétancourt** (citoyenne d'honneur de la commune depuis 2002).

► Les autorités soutiennent **Amnesty International** et ont notamment en accueilli, en 2008 à Wolubilis, le lancement de la campagne qui marquait le **60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme**. Une action de sensibilisation s'est déroulée sur la place du Temps Libre, en présence des personnalités belges qui soutiennent cette campagne. Wolubilis a ensuite accueilli une conférence de présentation de la campagne, suivie par la projection d'un film sur les droits de l'homme.



► La commune adhère à l'**organisation internationale "Mayors for Peace"**. Cette organisation a pour objectif de promouvoir la paix dans le monde et l'abolition absolue des armes nucléaires, d'être attentive aux problèmes de la faim et de la pauvreté dans le monde, au statut des réfugiés, aux violations des droits de l'homme et à la dégradation environnementale. Pour ce faire, l'association entretient une chaîne de solidarité entre les villes pour que ces idées pacifistes soient défendues et répandues.

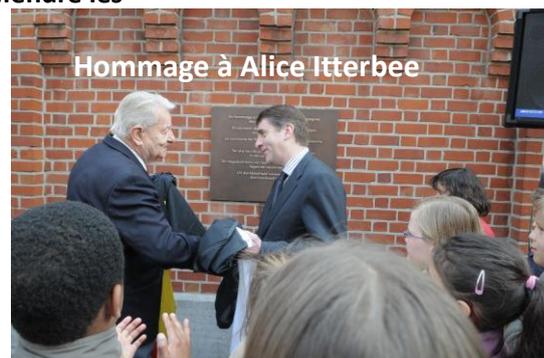


► A l'initiative de l'échevin Eric Bott, des artistes ont été invités à décorer des « **Cocottes** » en bois, reproductions des célèbres origamis. Les œuvres ont été exposées dans le hall de l'hôtel communal et vendues aux enchères au profit de l'IRHAM, une école de Woluwe-Saint-Lambert qui accueille des jeunes handicapés.

► A l'initiative d'Eric Bott, Woluwe-Saint-Lambert a été la première commune bruxelloise à rejoindre le réseau des "**Territoires de la Mémoire**" qui encourage l'échange d'outils pédagogiques et d'informations permettant de mieux comprendre les enjeux de notre société pour mieux résister à tous les extrémismes.

Des citoyens, qui se sont illustrés par leur courage et leur volonté de défendre les droits démocratiques, ont été mis à l'honneur :

► Un hommage a été rendu à **Alice Itterbeek**, une ancienne habitante de la commune qui s'est illustrée dans la résistance lors de seconde guerre mondiale et a connu l'horreur des camps de concentration. Une plaque commémorative a été apposée, à l'entrée de la plaine de jeux qui porte désormais son nom (78 avenue Prékelinden).



Inauguration école Parc Malou-Robert Maistriau



► Un **hommage a été rendu à Robert Maistriau**, citoyen d'honneur de la commune. Héros de la résistance, il a ensuite mené une remarquable action écologique et sociale au Congo, où il a ouvert une école. L'école Parc Malou rénovée s'appelle désormais l'école Parc Malou - Robert Maistriau.

La commune finance divers projets éducatifs en RDC, développés par la Fondation Robert Maistriau, notamment en matière de scolarisation.

► Dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, **le Collège des bourgmestre et échevins a souhaité honorer la mémoire de l'un de ses pères fondateurs : l'homme d'État Paul-Henri Spaak**. Un tronçon de l'avenue Paul Hymans, compris entre la rue Saint-Lambert et le boulevard de la Woluwe, a été rebaptisé "Cours Paul-Henri Spaak".

A l'occasion de l'inauguration du Cours Paul-Henri Spaak, Wolubilis a accueilli une séance académique au cours de laquelle la vie et la carrière de cet homme qui a marqué l'histoire politique internationale ont été évoquées par des orateurs de renom.

Des panneaux didactiques évoquant quatre facettes de la vie de Paul-Henri Spaak ont été installés aux abords de Volubilis.



► Un hommage a été rendu au **Professeur Jean Léonard**, botaniste de réputation mondiale, spécialisé dans l'étude de la végétation d'Afrique tropicale. Habitant la commune depuis plus de 60 ans, cet éminent scientifique a contribué à la découverte de plus de 300 espèces végétales. Sa plus grande fierté est d'avoir mis à jour les extraordinaires qualités nutritives de la spiruline, une algue bleue microscopique qui s'est révélée être l'aliment le plus complet qui soit, le plus riche en protéines et acides aminés. Le développement de la culture intensive de la spiruline a permis de lutter contre la malnutrition dans de nombreux pays tropicaux. En hommage à ce grand botaniste **le nom de "Spiruline" a été donné à une avenue** de la commune.

► Par des informations diffusées dans les médias communaux, **les autorités soutiennent les actions menées par diverses associations humanitaires ou sociales, telles que**

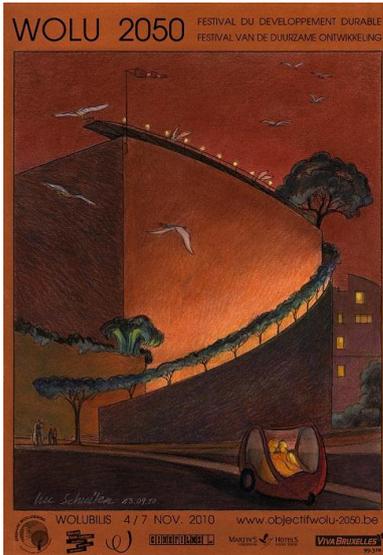
la journée mondiale du diabète, une Valise d'espoir pour le Kivu (aide aux réfugiés), les actions du Lion's Club en faveur de la lutte contre la cécité dans le monde, Make a Wish, Cap 48, asbl Stop Drogues, l'asbl Ricochet (aide aux personnes déficientes mentales), l'asbl Enfants en Inde (scolarisation de filles en Inde), l'asbl L'Ancre (maison d'accueil pour enfants), la journée Mondiale du Diabète.

CULTURE

Wolubilis

Wolubilis n'est pas qu'un théâtre renommé. C'est un lieu de vie et d'animation très apprécié.

Le succès de participation aux spectacles est, aujourd'hui, reconnu. Le développement de Wolubilis n'a en rien affecté les finances communales. Promouvoir la culture pour tous, c'est avant tout un choix de confiance dans la démocratie.



De nombreuses et nouvelles activités sont proposées gratuitement ou à un prix limité : cinéma en plein air, Woluminis, Wolu-Kids, Grandes Conférences de Wolubilis, Fêtes romanes devenues un festival de rue réputé, exposition d'arts plastiques, Prix Médiatine, découverte de l'art contemporain pour les enfants des écoles, **Festival Wolu 2050**, le festival du développement durable, dont la 2ème édition aura lieu en novembre 2012 novembre.

► **La fréquentation croissante** du site témoigne que Wolubilis est incontestablement devenu l'un des pôles culturels majeurs de la capitale, tant pour la qualité de la salle de spectacle que pour la convivialité du Village culturel.

Occupation de la salle depuis 2006 : près de 1100

Le nombre de spectateurs payant à presque doublé entre 2008 et 2011

Les habitants de Woluwe-Saint-Lambert bénéficient de tarifs préférentiels allant jusqu'à -14% sur le prix des spectacles proposés.

► Depuis 2008, la **programmation est réalisée en interne** par l'équipe de Wolubilis. Forte de sept années d'expérience et de fonctionnement, elle tente de sélectionner des spectacles qui correspondent toujours mieux aux attentes du public.

► Un effort considérable a été fait en ce qui concerne **la communication** (affichage, newsletter, bannières, adoption d'un slogan "Woluwe-Saint-Lambert, la culture dans tous ses éclats", ...), le journal d'information culturelle Culturscope a été remanié et est devenu le journal de Wolubilis.

► Plusieurs nouveaux projets ont été développés, avec le souci tout particulier de garantir une **tarification abordable à tous** :

- l'été, les séances gratuites de cinéma en plein air ont attiré près de 7000 spectateurs en 2011 ;
- les Wolu-Premières proposent de découvrir des avant-premières cinéma pour 7€ seulement et sont très prisées ;
- Les «Wolu-Kids», des avant-premières cinéma pour les enfants sont, elles aussi, un succès.
-

► En 2011, salle de spectacle de Wolubilis a été **équipée d'un dispositif de relais auditif** qui permet aux personnes malentendantes de capter le son des spectacles via une fréquence particulière de leur appareil auditif.

► La **galerie de prêt d'œuvres d'art** est devenue l'Artothèque de Wolubilis. Elle s'est installée sur le site plus central de Wolubilis.



► Depuis 2009, l'organisation des **Fêtes Romanes a été revue, et elles se déploient désormais sur le site de Wolubilis**. Une formule revisitée plus centrée sur l'art, le spectacle et la créativité, tout en préservant la convivialité de cette manifestation familiale qui connaît un succès de foule important.

► **Chaque année, le service de la culture organise, ou collabore à l'organisation, de nombreuses manifestations** : le Prix Médiatine, les fêtes de la Musique, les fêtes Romanes, l'exposition Truc-Troc aux Bozar, les expositions des Monographies d'artistes, le festival Pâques en musique (jeune public) les cinestivales, les Brussels Movie Days, les Wolu-premières et les Wolu-minis (cinéma).

Le service organise aussi des visites guidées d'expositions en Belgique et à l'étranger, des visites parents-enfants admis, des conférences, mais également des **expositions ponctuelles** de qualité, à la Médiatine ou à Wolubilis :

- 2007 : « Zone de Turbulences » exposition collective et « Mise à nu » : exposition d'Aime N'Pane dans le cadre du festival Yambi.

- 2008 : inauguration de l'œuvre permanente « L'Etoile de Reliance » du plasticien Paul Gonze au square de Meudon.

- 2009 : « Installation culinaire » : une expérience sensorielle vidéo de Sébastien Calvez accompagnée de mises en bouche ludiques de Martine Fallon et « Mut-Art » : exposition collective sur le thème de la métamorphose .

- 2010 : « Quand la photo prend le temps » : exposition organisée dans le cadre de la biennale de la photographie de Bruxelles et exposition « L'allée des Athlètes », hommage au sculpteur Olivier Strebelle.

Dans le cadre du festival du développement durable « Wolu 2050 » à Wolubilis : exposition « Archiborescence » de Luc Schuiten, installation de l'œuvre d'Arlette Vermeiren et exposition collective « Arto-diversités » à l'artothèque



2011 : « Nature morte » : installation dans la Médiatine d'une installation sculpturale de Rainer Gross , artiste de renommée internationale.

2012 : «50 ans de sculpture» : exposition rétrospective de l'œuvre de Pierre Bertrand, « Libr'art » : exposition des lauréats du concours organisé par La Libre Belgique, exposition-installation de Carole Solvay.

► **L'asbl le Pied de la lettre** organise des activités mettant en avant la littérature.

- Un cycle de **grandes conférences** a été lancé en 2009 à Wolubilis. Il invite à porter un regard curieux sur les enjeux de notre société, qu'ils soient économiques, politiques, sociaux, environnementaux ou philosophiques. Des personnalités de renommée internationale, telles que Élie Barnavi, Pierre Mertens, José-Alain Fralon, Hervé Hasquin ou Edouard Jakhian, ont été invitées à faire part de leurs questionnements et de leur point de vue sur diverses questions.

- « **Dessinons des histoires** » : un week-end de rencontre avec des auteurs et des illustrateurs de littérature pour la jeunesse.

- Les contes à goûter : lecture de contes dans les bibliothèques.

- Participation à l'opération « **Je Lis dans ma commune** » (expositions, animations dans les bibliothèques, lectures de contes...) et à « **La Langue française en fête** ».

- en collaboration avec l'asbl Artefac et le Kotlib : organisation d'un **concours annuel de dessin de bande dessinée** accompagné d'une exposition.

C.P.A.S.

- Le nombre de logements de transit est passé de 2 à 4.



- La maison de repos du CPAS a bénéficié d'une vaste opération de rénovation et de réaménagement. Elle a débuté avec la construction d'une nouvelle aile de 4.800 m², qui a été ouverte en 2005. Les anciennes ailes, soit près de 6600 m², ont été complètement réaménagées à partir de 2004.

Les chambres et les salles communes ont été équipées de matériel et de mobilier neufs, en phase avec les technologies les plus modernes, assurant un cadre de vie agréable aux résidents et un confort de travail accru au personnel. Le centre de jour "La Colline" a été déplacé et implanté dans l'une des ailes rénovées du home.

Les services sociaux du CPAS, comme celui de la médiation de dettes, le service de réinsertion professionnelle ou la "cellule Jeunes", bénéficient maintenant de locaux conviviaux parfaitement adaptés à leurs besoins et offrant un accueil de qualité du public.

- Une réorganisation du service chargé de la mise au travail des citoyens qui s'adressent au CPAS permet une **meilleure efficacité de l'insertion socio-professionnelle**. Ce service bénéficie de nouveaux locaux dotés d'une salle de formation et d'un espace public numérique.

- Une « **cellule jeunes** » a été créée au sein du CPAS, et s'adresse plus spécifiquement aux jeunes de 18 à 24 ans qui font appel au CPAS, qui représentent 25% de la population émergeant au CPAS. Un accompagnement d'insertion sociale les guide pour la poursuite de leurs études ou pour une insertion professionnelle. Les jeunes en décrochage scolaire font l'objet d'une attention particulière qui vise à les réinsérer dans un projet de vie.

- Le budget pour la **mise au travail des « articles 60 »** a été augmenté. Une collaboration avec Actiris et les services communaux est développée dans le cadre de l'ouverture de la Maison de l'emploi.

LOGEMENTS SOCIAUX - L'Habitation moderne

- Construction de 100 nouveaux logements dont 30 accessibles à des personnes à revenus moyens.

- Depuis 2008, quadruplement des investissements annuels dans les logements existants.

- Création de potagers communautaires.

- Création de « Dimension + » une librairie sociale et d'une épicerie sociale.

- Installation de deux centrales à cogénération.

- Renforcement de la sécurité par le doublement des rondes des gardiens de la paix et des maîtres-chiens de la brigade canine.



la librairie sociale